



**Commune :** PLENEUF-VAL-ANDRÉ  
**Lieu :** Dahouët  
**Coquillage :** Moules (*Mytilus galloprovincialis*)

Site Toléré	Site Toléré	Site Toléré	Site Toléré	Site Toléré
Site Toléré	Site Toléré	<b>SITE TOLERE</b>		Site Toléré
Site Toléré	Site Toléré	Site Toléré	Site Toléré	Site Toléré
<b>RISQUE SANITAIRE FAIBLE</b>				

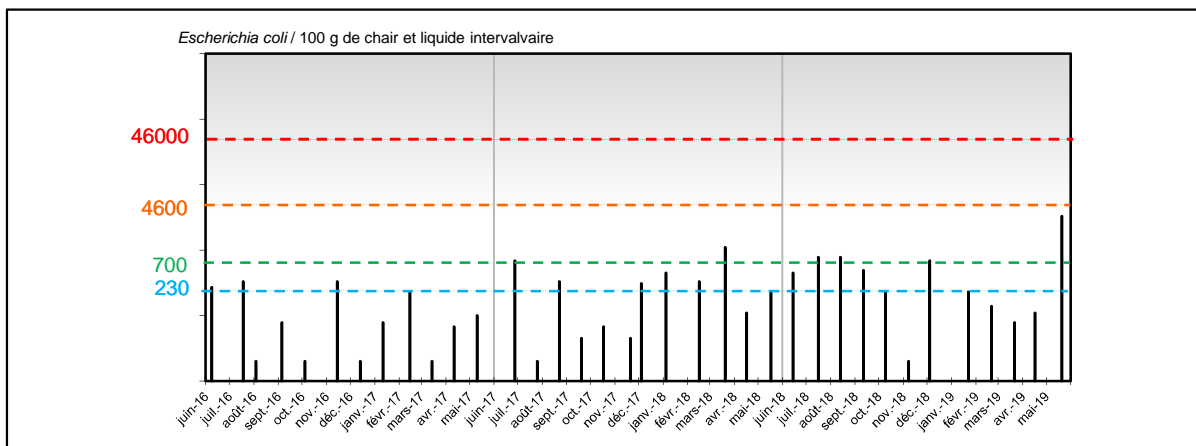


### Localisation / Environnement

Ce gisement se trouve à la sortie du port de Dahouët, autour du feu de la Petite Murette. Ce port est très actif, tant pour la plaisance que pour la pêche. Un port de plaisance avec seuil, toujours en eau, a été construit il y a quelques années. La Flora, fleuve côtier se rejette dans le fond de ce port. La pêche à pied récréative est interdite dans le port par arrêté préfectoral du 22 septembre 2016.

Ce gisement est actuellement classé **B** par arrêté préfectoral du 21 février 2019.

### Evolution des résultats d'analyses bactériologiques



### Tableau de répartition

Paramètre	Escherichia coli / 100 g de chair et liquide intervalvaire				
Classes	≤ 230	230 et ≤ 700	700 et ≤ 4600	4600 et ≤ 46000	> 46000
Qualité	BONNE	MOYENNE	MEDIOCRE	MAUVAISE	TRES MAUVAISE
Résultats	21	11	4	0	0
Fréquences	58,3%	30,6%	11,1%	0,0%	0,0%

**Ce gisement est de qualité médiocre**

### Dernier résultat

DATE	Nb E.coli/100g CLI	Normes *
20/05/2019	3300	≤ 230 Ecoli /100g CLI

Le dernier résultat n'est pas conforme aux normes exigées pour une consommation humaine.

### Conclusion

Le positionnement de ce gisement en sortie du port de Dahouët le rend sensible aux accidents provenant de l'amont. Le gisement présente une qualité fluctuante avec des pics de contamination de qualité médiocre. Une amélioration est observée depuis fin 2015.

**La consommation de coquillage ne peut être considéré comme en permanence sans risque pour la santé. La cuisson est un moyen de réduire significativement le risque sanitaire.**